



**ADMINISTRATEUR SUPERIEUR  
DES ILES WALLIS ET FUTUNA**

Service de Finances

MATA'UTU le 19 juin 2020

Affaire suivie par : Ouadii AKKIOUI

**Réf :** - Loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer,  
- Arrêté du 11 décembre 2012 relatif à l'expérimentation par le territoire des îles Wallis et Futuna et ses établissements publics administratifs du cadre budgétaire et comptable de l'instruction budgétaire et comptable M. 52 applicables aux départements et à leurs établissements publics administratifs.

**Note générale de présentation des budgets supplémentaires 2020 du budget  
Territoire de Wallis et Futuna**

**BUDGET TERRITORIAL 2020  
PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE  
2020 DU TERRITOIRE**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**BUDGET PRINCIPAL**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Le Territoire a programmé le budget supplémentaire (BS) du budget principal (BP) 2020 avec un total à l'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **4 203 310 830 XPF**, dont **2 682 551 711 XPF** en investissement et **1 520 759 119 XPF** en fonctionnement.

Par rapport à 2019, le BS 2020 est en hausse de **+20,27 %** soit **+ 708 559 700 XPF**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du BS sur les 2 derniers exercices :

Evolution BS 2020 / 2019				
	BS 2019	BS 2020	Evolution 2020/2019	Evolution en valeur
Recettes / Dépenses d'investissement	2 496 610 306	2 682 551 711	7,45 %	185 941 405
Recettes / Dépenses de fonctionnement	998 140 824	1 520 759 119	52,36 %	522 618 295
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>3 494 751 130</b>	<b>4 203 310 830</b>	<b>20,27 %</b>	<b>708 559 700</b>

Le niveau élevé de la section d'investissement, 2 682M XPF, s'explique par le niveau des RAR représentant 1 626M XPF (61 %) et les recettes d'investissement supplémentaires 1 056M XPF soit 39 %. Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution entre le BS 2019 et le BS 2020 :

## 1- Evolution de la section investissement 2020 :

Evolution section investissement BS 2020 / 2019				
	BS 2019	BS 2020	Evolution 2020/2019	Evolution en valeur
RAR 2019	1 367 497 078	1 626 445 566	18,94 %	258 948 488
Recettes supplémentaires 2020	1 128 755 233	1 056 106 145	-6,44 %	-72 649 088
TOTAL INVESTISSEMENT 2020	2 496 252 311	2 682 551 711	7,46 %	186 299 400

La section d'investissement est en hausse de 7,46 % par rapport au BS 2019 s'expliquant par les RAR 2019. Ces RAR sont constitués d'opérations d'investissement pour lesquelles des recettes ont été inscrites mais aucune consommation n'a été effectuée pour diverses raisons. Il s'agit notamment de crédits ANS, FEI, DGAC, CCT représentant 96 % des RAR soit 1 320M XPF (cf page 11 à 13 de la maquette). Un travail d'apurement de ces RAR est actuellement mené afin d'identifier les projets initialement programmés qui n'ont plus lieu de figurer sur le budget.

## 2- Recettes d'investissement supplémentaires 2020 :

S'agissant des recettes supplémentaires 2020, en matière d'investissement elles se répartissent comme suit (cf page 11 à 13 de la maquette, colonne Arbitrage Adsup) :

	BS 2019	POIDS RECETTES / BS 2019	BS 2020	POIDS RECETTES / BS 2020	EVOLUTION 2020/2019	EVOLUTION EN VALEUR
Résultat d'investissement reporté LC 74	375 740 120	33,29 %	675 787 371	63,99 %	79,85 %	300 047 251
Autofinancement LC 13401	82 495 191	7,31 %	56 165 999	5,32 %	-31,92 %	-26 329 192
Excédent de fonctionnement capitalisé LC 14620	319 791 044	28,33 %	239 258 272	22,65 %	-25,18 %	-80 532 772
ANS - FEI - DGAC - CCT - FED	350 728 878	31,07 %	84 894 503	8,04 %	-75,79 %	-265 834 375
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT SUPPLEMENTAIRES</b>	<b>1 128 755 233</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 056 106 145</b>	<b>100,00 %</b>	<b>-6,44 %</b>	<b>-72 649 088</b>

Cette somme de 1 056M XPF sert à financer les besoins de financement 2019 (RAR dépenses investissement - RAR recettes investissement), les projets relevant de l'ANS, FEI, DGAC, CCT et les demandes des services de 541 419 767 XPF (cf page 3 colonne « Prop Sces », ligne « INV. Dépenses »).

Globalement, par rapport au BS 2019 le niveau des recettes d'investissement diminue de 6 %, soit - 72,6M XPF en valeur malgré une hausse conséquente du résultat d'investissement (+ 300M XPF). Cette baisse résulte de la diminution de :

- l'autofinancement -26M XPF,
- de l'excédent de fonctionnement - 80M XPF,
- d'une baisse des recettes d'investissements attendues de l'État suite au travail mené sur les restes à réaliser devenu sans objet (projets ANS -363M XPF)

Pour mémoire, le résultat d'investissement reporté, l'excédent de fonctionnement capitalisé et l'autofinancement proviennent des résultats de clôture 2019 des sections d'investissement et de fonctionnement.

Le tableau d'affectation du résultat 2019 ci-dessous fait ressortir les sources des recettes supplémentaires du BS 2020. À cet égard, le résultat de clôture de 1 452 772 884 XPF se ventile respectivement à hauteur de 643 787 371 XPF et 808 985 513 XPF entre le fonctionnement et l'investissement.

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total CA 2019</b>
Recettes	1 375 792 659	3 826 989 739	5 202 782 398
Dépenses	1 107 745 408	3 450 873 334	4 558 618 742
Résultat de l'exercice	268 047 251	376 116 405	644 163 656
Reports antérieurs	375 740 120	432 869 108	808 609 228
Résultat de clôture	643 787 371	808 985 513	1 452 772 884
Part 2019 affecté à l'investissement		319 791 044	
<b>Résultat</b>	<b>643 787 371</b>	<b>489 194 469</b>	<b>1 132 981 840</b>

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement, 808 985 513 XPF est ensuite affecté pour partie à l'investissement 2019 pour 319 791 044 XPF (cf maquette compte administratif 2019 page 7, LC 14 620) sur la ligne excédents de fonctionnement capitalisés. Ceci correspond aux besoins de financement 2019.

Le solde, soit 489 194 469 XPF est enfin ventilé entre les besoins de financement d'investissement (ce qui correspond à l'excédent de fonctionnement capitalisé et à l'autofinancement de la section de fonctionnement). Le tableau ci-dessous récapitule ces éléments :

<b>AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé CA 2019 LC 14620	319 791 044
Excédent de fonctionnement capitalisé BS 2020 LC 14620	239 258 272
Autofinancement fonctionnement BS 2020 LC 14553	249 936 197
<b>Total affectation résultat clôture fonctionnement</b>	<b>808 985 513</b>

**La réelle marge de manœuvre du Territoire en matière d'investissement pour ce BS 2020 repose sur le résultat de clôture d'investissement (LC 74- résultat d'investissement reporté page 11) et l'autofinancement (LC 13 401- virement de la section fonctionnement en page 11) soit 643 787 371 XPF + 56 165 999 XPF soit 699 953 370XPF.**

### 3- Recettes de fonctionnement supplémentaires 2020 :

Le BS portant sur la section de fonctionnement est en hausse de 522M XPF, soit + 52,36 % par rapport au BS 2019.

EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 / 2019				
	BS 2019	BS 2020	EVOLUTION 2020/2019	EVOLUTION EN VALEUR
RAR 2019	105 857 117	119 413 903	12,81 %	13 556 786
RECETTES SUPPLEMENTAIRES 2020	892 283 707	1 401 345 216	57,05 %	509 061 509
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>998 140 824</b>	<b>1 520 759 119</b>	<b>52,36 %</b>	<b>522 618 295</b>

Dans le détail, les recettes supplémentaires en fonctionnement sont les suivantes (pages 14 à 22) :

	BS 2019	POIDS RECETTES BS 2020	BS 2020	POIDS RECETTES BS 2019	EVOLUTION 2020 / 2019	EVOLUTION EN VALEUR
Reversement SPT LC 2301	649 100 005	72,75 %	841 735 083	60,07 %	29,68 %	192 635 078
Résultat de fonctionnement LC 14553	113 078 064	12,67 %	249 936 197	17,84 %	121,03 %	136 858 133
Autres recettes	130 105 638	14,58 %	309 673 936	22,10 %	138,02 %	179 568 298
<b>Total recettes fonctionnement supplémentaires</b>	<b>892 283 707</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 401 345 216</b>	<b>100,00 %</b>	<b>57,05 %</b>	<b>509 061 509</b>

Cette somme de 1 401M XPF sert à financer les besoins de financement 2020 pour 736M XPF (RAR dépenses fonctionnement – RAR recettes fonctionnement), et les demandes des services de 1 833 444 544 XPF (cf page 3 colonne « Prop Sces » & ligne « FONCT. Dépenses »).

Avant arbitrage de l'Administration Supérieure, la section de fonctionnement était déficitaire de 1 168M XPF (cf page 3 colonne « Vote de l'AT (e) = (1+a) »).

Par rapport au BS 2019, les recettes supplémentaires sont en augmentation de 57 %. Cette augmentation s'explique par les recettes liées au programme PROTEGE pour 175M XPF, le remboursement des dépenses liées au covid pour 36M XPF via la subvention du FED, un excédent du SPT supérieur de 192M XPF (841M contre 649M l'an dernier) et un résultat de fonctionnement de 250M XPF contre 113M XPF l'an dernier.

### 4- Arbitrages BS 2020 :

Hors RAR, les besoins supplémentaires exprimés par les services s'élèvent à 2 374 864 221 XPF (cf page 3) : 541M XPF pour l'investissement et 1 833M XPF pour le fonctionnement. Parmi les besoins en investissement, il convient de neutraliser certains projets financés par le CCT, le FEI, l'ANS ou PROTEGE pour un montant de 463M XPF. Le besoin réel des services en investissement pour ce BS 2020 en matière d'investissement ressort 78M XPF.

Avant arbitrage, le budget supplémentaire est déficitaire de – 1 589 285 471 XPF répartis ainsi :

- Investissement : - 420 945 312 XPF,
- Fonctionnement : - 1 168 340 159 XPF.

Ce « déficit » à résorber s'explique principalement par le niveau des RAR (- 1 619M XPF) ce qui témoigne d'un niveau d'exécution budgétaire faible. Ce déficit est partiellement résorbé par le résultat de clôture 2019 (808M toutes sections confondues) et le reversement du SPT.

Des arbitrages ont été menés sur les demandes supplémentaires des services en se basant sur le niveau des dépenses engagées/payées début juin 2020 mais également en tenant compte du niveau des RAR du service.

Afin d'équilibrer le budget, les demandes supplémentaires d'investissement des services de 541M XPF ont été ramenées à 173M XPF et celles de fonctionnement de 1 833M à 665M XPF.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## BUDGET ANNEXE du SPT

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Le Territoire a programmé le budget supplémentaire du budget annexe (BA) 2020 du service des postes et télécommunications (SPT) avec un total à l'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **1 452 118 865 XPF**, dont **600 131 813 XPF** en investissement et **851 987 052 XPF** en fonctionnement ;

Par rapport à 2019, le BS 2020 est en hausse de **+ 39,15 %** soit **+ 408 522 566 XPF**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du BS du SPT sur les 2 derniers exercices :

EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE BA SPT 2020 / 2019				
	BS 2019	BS 2020	EVOLUTION 2020 / 2019	EVOLUTION EN VALEUR
Recettes / Dépenses d'investissement	372 699 520	851 987 052	128,60 %	479 287 532
Recettes / Dépenses de fonctionnement	670 896 779	600 131 813	-10,55 %	-70 764 966
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 043 596 299</b>	<b>1 452 118 865</b>	<b>39,15 %</b>	<b>408 522 566</b>

Les principales recettes d'investissement qui alimentent le BS 2020 sont les suivantes :

	BS 2020	POIDS RECETTES / BS 2020
Résultat d'investissement reporté LC 13315	281 488 572	100,00 %
Virement section de fonctionnement capitalisé LC 11248	0	0,00 %
Excédent de fonctionnement capitalisé LC 12282	61 147 854	21,72 %
<b>Total recettes investissement supplémentaires</b>	<b>281 488 572</b>	<b>100,00 %</b>

L'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de **61 147 854 XPF** résulte du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2019 (pour mémoire, 912 134 906 XPF, cf compte administratif 2019 page 58). Le résultat d'investissement reporté est de **281 488 572 XPF**.

Concernant le fonctionnement, les recettes sont constituées du résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 851 987 052 XPF. Il s'agit de la part du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2019. Les autres recettes de fonctionnement ne sont pas ajustées pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2020. En matière de dépenses de fonctionnement, les quelques dépenses supplémentaires sont compensées par des ajustements sur d'autres dépenses.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## BUDGET ANNEXE de la STDDN de W&F

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Le Territoire a créé en 2017, le budget annexe pour la gestion des opérations liées à la stratégie numérique.

Le budget supplémentaire du budget annexe de la STDDN de Wallis et Futuna 2020 prend en compte les restes à réaliser et les résultats de clôture de l'année 2019 avec un total à l'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **1 201 714 859 XPF**, dont **185 809 069 XPF** en fonctionnement et **1 015 905 790 XPF** en investissement.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du BS de la stratégie numérique sur les 2 derniers exercices :

EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BA STRATEGIE NUMERIQUE 2020/2019				
	BS 2019	BS 2020	EVOLUTION 2020 / 2019	EVOLUTION EN VALEUR
Recettes / Dépenses d'investissement	1 699 709 408	1 015 905 790	-40,23 %	-683 803 618
Recettes / Dépenses de fonctionnement	173 637 231	185 809 069	7,01 %	12 171 838
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 873 346 639</b>	<b>1 201 714 859</b>	<b>-35,85 %</b>	<b>-671 631 780</b>

Par rapport à 2019, le BS 2020 est en retrait de **-35,85 %** soit **-671 631 780 XPF**.

Cette baisse résulte du fait qu'en 2019, la subvention FED avait dû être inscrite en investissement pour plus de 1 431M XPF alors que pour 2020 elle n'est que de 166M XPF.

En fonctionnement, il a été décidé d'inscrire en recette 71M XPF afin de financer des projets liés notamment au déploiement du numérique dans les établissements scolaires, la visibilité du Territoire avec des sites Internet ou l'accessibilité des archives du Territoire.

